



Santé & Sécurité
au Travail

Centre National France SST
ANTARES Bureaux – Téléport 4
2 Avenue René MONORY
86360 Chasseneuil-du-Poitou

info@FranceSST.com



Prérequis

> Il est recommandé d'avoir obtenu l'Attestation de suivi de la Formation en ligne France SST

> Une expérience significative dans la prévention des risques professionnels est recommandée.

Public cible

Personnels souhaitant mettre en place des audits santé et sécurité au travail en interne ou pour le compte de clients.

Nombre de participants

Groupe de 4 à 12 personnes

Durée

2 jours consécutifs (14 heures)

Tarif

1.290 € par personne (TVA non applicable).

Références réglementaires

Directive EU du 12 juin 1989, Circulaire du 18 avril 2002, Art. L4121-1 à 3 du Code du travail.

Programme de formation

Devenir Auditeur Santé et Sécurité au Travail

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capables d'auditer un établissement sur les 100 indicateurs santé et sécurité au travail et de proposer un rapport complet avec les axes d'améliorations.

OBJECTIF :

- Être capable de mettre en place un audit santé et sécurité au travail ;
- Être capable de réaliser un diagnostic complet sur les 100 indicateurs du secteur ;
- Être capable d'interpréter tous les résultats du rapport d'audit afin d'accompagner l'établissement dans sa maîtrise de la prévention des risques professionnels.

CONTENUS INDICATIFS :

Le rapport d'audit qui sera établi se base sur 100 indicateurs d'évaluations qui regroupent l'ensemble des 10 thématiques de la S&ST :

- L'évaluation des risques (DUER/PAPRiPACT)
- La sinistralité AT/MP
- Le management global S&ST
- L'organisation des secours
- La vérification des équipements (VGP/IQP)
- La gestion de la S&ST (SMR)
- Les formations réglementaires S&ST
- L'accueil des nouveaux travailleurs
- La gestion de l'intérim
- L'organisation de la coactivité

MOYENS D'ANIMATION :

- Apports de connaissances ;
- Échanges interactifs avec les stagiaires ;
- Étude de cas ;
- Mise en situation d'évaluation sur logiciel

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Évaluations formatives et continues pendant la formation.

ORGANISATION ET MODALITÉS :

- Formation en présentiel ;

- **Accès illimité à notre application en ligne d'édition de rapports S&ST, pendant et après la formation, comportant les 100 indicateurs du diagnostic, pour être directement opérationnel.**

MOYENS D'ENCADREMENT :

- Un Expert Santé et Sécurité au Travail

OBTENTION FINALE :

- **Diplôme d'Auditeur Santé et Sécurité au Travail**
- **Certificat de réalisation – Auditeur S&ST** (Arrêté 2018 du Ministère du Travail)

Prise en charge

Cette formation n'est pas éligible au CPF, mais l'ensemble de nos formations peuvent être prises en charge, en fonction de votre statut, par les OPCO, le FIFPL, l'AGEFICE, etc...